

Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté – Egalité – Fraternité

Arrondissement  
de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DECISION DU PRESIDENT

**Objet :**

**Travaux**

**d'aménagement de  
la crèche "Los  
Drollets" : avenant  
n°1 : lot 5 Electricité-  
climatisation**

Le Président de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-22 4°, L 2122-23 et L 5211-2,

VU la délibération du Conseil Communautaire n° 2021-208 en date du 9 décembre 2021 portant délégations de pouvoir du conseil communautaire vers le Président de la Communauté de Communes,

**Décision n° 22-158**

VU la décision n°22-20 en date du 25 mars 2022 portant attribution du lot 5 Electricité- climatisation à la SARL CHARTIER ELEC 4, rue du Fanum 11400 FENDEILE,

VU l'avis favorable de la commission marchés à procédures adaptées en date du 12 décembre 2022,

**DECIDE**

**ARTICLE I :** de signer un avenant n°1 au lot 5 : Electricité- climatisation avec la SARL CHARTIER ELEC 4, rue du Fanum 11400 FENDEILE,

Justificatif de l'avenant :

Ampliation faite le

Le marché de travaux est modifié pour tenir compte de la plus-value (longueur de liaisons frigorifiques supplémentaire) pour déplacement du groupe extérieur clim, à la demande du maître d'ouvrage.

Certifié exécutoire en  
Préfecture le :

Montant initial du marché :

4 000,00 € HT

800,00 € TVA

Et par la publication  
le :

4 800,00 € TTC

Montant de l'avenant

350,00 € HT

70,00 € TVA

Et par notification de :

420,00 € TTC

Nouveau montant du marché après avenant n°1 :

4 350,00 € HT

870,00 € TVA

5 220,00 € TTC

Soit une augmentation de 8,75% par rapport au marché initial.

**ARTICLE II** : la présente décision n° 22-158 sera inscrite au registre des arrêtés de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois et fera l'objet d'une information lors du prochain Conseil Communautaire.

**ARTICLE III**: Ampliation en sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de l'Aude,
- Monsieur le Percepteur.

Castelnaudary, le 13 décembre 2022

**Le Président,**

**Philippe GREFFIER**